Communiqué par le Centre de Pharmacovigilance

NOTIFICATIONS D'UTILISATION IRRATIONNELLE D'ANESTHESIQUES A USAGE DERMATOLOGIQUE

L'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) a reçu récemment des notifications d'utilisation irrationnelle d'anesthésiques à usage dermatologique. Le problème est double.

- Ces produits sont souvent appliqués par des personnes sans formation médicale, dans le cadre de tatouages, de piercings ou de chirurgie esthétique.
- Dans ces circonstances, les anesthésiques sont parfois utilisés à des concentrations nettement supérieures à celles présentes dans les spécialités à usage dermatologique disponibles. Il s'agit parfois de lidocaïne à 30% (300 mg/g) ou de prilocaïne à 20% (200 mg/g).

Il s'agit souvent de préparations magistrales délivrées par un pharmacien, sur prescription médicale ou non. D'un point de vue légal, une prescription médicale n'est pas exigée pour la délivrance de telles préparations, mais une adaptation de la législation est en cours de discussion.

Les effets indésirables des anesthésiques à usage dermatologique consistent surtout en des réactions cutanées telles que irritation, dermatite, démangeaisons, érythème, œdème. Après résorption, des effets indésirables systémiques parfois graves peuvent cependant

survenir: surtout des effets centraux (entre autres agitation, tremblements, convulsions, pouvant aller jusqu'à une dépression respiratoire et un coma) et des effets cardiaques (dépression myocardique et vasodilatation périphérique, avec hypotension, bradycardie, arythmies, arrêt cardiaque). Une methémoglobinémie a surtout été décrite avec la prilocaïne. Des effets systémiques sont surtout à craindre avec des préparations fortement dosées, dans des situations à risque (p. ex. utilisation sur de grandes surfaces, utilisation concomitante de méthodes telles que le laser, qui augmentent la résorption) et chez des personnes à risque (p. ex. patients atteints d'affections cardiaques ou hépatiques, patients présentant des troubles psychiatriques).

L'application de préparations à usage dermatologique contenant des concentrations élevées d'anesthésiques est à déconseiller, d'autant plus si elle est faite par des personnes sans formation médicale. Même aux concentrations présentes dans les spécialités disponibles, des risques existent et il y a lieu de prendre les précautions nécessaires. Les médecins et les pharmaciens ont un rôle important en matière d'information sur l'usage de ces produits.